



Tél : 01 48 10 86 29

Fax : 01 48 10 86 26

Association Formindep

1100 rue Faidherbe

59134 FOURNES-EN-WEPPE

Pantin, le 21 mars 2012

Cher Monsieur,

Le combat de *Formindep* contre le poids des industriels de la pharmacie sur les décisions de santé au travers de la formation et de l'information médicales reçoit, bien évidemment, tout mon soutien.

Bien au-delà des scandales qui, comme celui du Mediator, font la une des journaux, c'est quotidiennement que l'intervention des industriels auprès des professionnels de santé vise à orienter leurs prescriptions dans un sens d'abord et avant tout favorable aux profits des actionnaires des grosses sociétés pharmaceutiques. Le bénéfice réel des patients n'est pas véritablement pris en compte car, en dehors même des omissions criminelles sur les risques, l'information médicale – si l'on peut l'appeler ainsi – n'est délivrée qu'à des fins de marketing, avec pour seul objectif la prescription du plus grand nombre de boîtes. L'intérêt général en terme d'économie de la santé est totalement méprisée, notamment parce que l'information n'est donnée que produit par produit, sans que l'environnement général de l'offre de soin ne soit jamais présentée.

Vous défendez par plusieurs moyens convergents l'indépendance des décisions qui doivent être prises par les autorités publiques sur les questions de mise sur le marché de médicaments, d'information sur les pratiques médicales et de déploiement d'actions de santé publiques, et je suis d'accord avec vous. Il faut que l'on remette d'aplomb les circuits de gestion et de contrôle des produits de santé, et pour cela il faut rendre enfin pleinement indépendants les comités qui conseillent les décideurs, ainsi que les décideurs eux-mêmes. Cela vaut bien évidemment pour les autorités françaises, AFSSAPS et HAS, comme pour les autorités européennes de l'EMA. Comme sur un terrain de sport, la moindre des choses est de s'assurer que les « arbitres » ne font pas partie des équipes qu'ils sont censés juger ! La protection des lanceurs d'alerte fait partie de ces mesures de sauvegarde, comme l'a montré le rôle essentiel joué par le Dr Frachon dans la révélation du drame du Mediator.

Pour que, comme vous le mettez dans votre devise, l'intérêt des personnes soit le seul déterminant de la politique de santé, je suis toutefois convaincue qu'il nous faudra bien plus qu'un renforcement des lois et quelques changements à la tête des agences réglementaires ou dans leurs comités. La production de médicaments est un bien social, pas une marchandise comme une autre. Il me paraît donc totalement anormal que des actionnaires puissent faire du profit sur ce bien collectif, c'est-à-dire sur le dos des malades. Qu'un trust pharmaceutique comme Sanofi-Aventis fasse, année après année, 8 milliards d'euros de bénéfice est tout simplement indécent, pour ne prendre que cet exemple

« national » d'un secteur industriel richissime à l'échelle mondiale. La santé est un droit, pas un choix, et une société gérée dans le sens de l'intérêt des personnes prendrait naturellement en charge la satisfaction de ce droit pour l'ensemble des femmes et des hommes non seulement de notre pays mais à l'échelle de la planète.

Aujourd'hui, les industriels de la pharmacie ne font pas qu'échapper aux contrôles des experts sur leurs produits, ils échappent à tout contrôle de la population sur leurs objectifs et leurs décisions. Or ces objectifs et ces décisions ne prennent pas en compte « l'intérêt de la santé des personnes », ils sont régis par le seul intérêt des actionnaires. Des pans entiers de la médecine sont ainsi abandonnés parce qu'ils sont considérés par les industriels comme insuffisamment rentables, qu'il s'agisse des maladies qui ravagent les pays pauvres « insolubles » et y font des millions de victimes, ou des milliers de maladies qui touchent des pays développés mais sont trop rares pour représenter des marchés juteux. Il n'y a pourtant aucune raison d'accepter que les actionnaires des trusts pharmaceutiques décident qui peut être traité et qui ne mérite pas de l'être !

Dans cette course invraisemblable au profit sur la santé, les industriels de la pharmacie seignent avant tout leurs actionnaires. Qu'ils trouvent parmi les experts et les responsables des autorités réglementaires quelques faux témoins à soudoyer est lamentable. Mais pour mettre réellement l'intérêt des patients, de tous les patients, au cœur de la politique de production et de diffusion des médicaments, il faudra plus qu'échanger quelques experts frauduleux par des spécialistes honnêtes - il faudra retirer l'industrie pharmaceutique des mains de ceux pour lesquels elle n'est qu'une source de revenus du capital. Alors, la formation et l'information médicales pourront effectivement être indépendantes, puisque orientées entièrement vers la satisfaction de ce droit absolu, de toutes les personnes qu'est la santé.

En vous souhaitant bon courage pour votre combat, je vous prie de recevoir mes meilleures salutations.

Nathalie ARTHAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Arthaud', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.